

## DECEPTION...

Depuis le rapport SCHWARTZ de 1998 jusqu'au protocole d'accord entre le C.N.F.P.T. et les Centres de Gestion en 2004, 7 années de réflexion ainsi que 9 versions du projet de loi sur la modernisation de la Fonction Publique Territoriale auront été nécessaires dans l'aboutissement de ce qui, en la matière, vient de nous être dévoilé.

On nous avait promis une grande modernisation permettant à la F.P.T. d'être plus attractive. Le projet de Loi aujourd'hui présenté, concerne le recrutement, la formation, les institutions et le financement des réformes envisagées.

Donc : Volet législatif et réglementaire, mais absence remarquée d'un volet social !!!

Je veux bien moi aussi, faire bonne figure et convenir que ce projet, il est vrai attendu depuis longtemps, à le mérite d'exister. Je veux bien encore concevoir que ce n'est qu'une première partie et que seuls nous seront présentés les sujets ayant fait l'objet d'un consensus.

Il est vrai que l'on y découvre un renforcement au droit à la formation, un recentrage du rôle des institutions organisatrices des concours et examens professionnels, des nouvelles dispositions sur le recrutement des emplois fonctionnels, la régulation des mutations, la reconnaissance de l'expérience professionnelle (R.E.P.), la création d'un Comité Régional pour l'emploi, la gestion des TOS, le rôle de la médecine préventive, et d'autres choses encore sans grande importance dans une politique voulue plus attractive.

**Je dis DECEPTION !!!**

DECEPTION pour les collègues "reçus collés" aux concours ;

DECEPTION pour les collègues lauréats d'examens professionnels mais sans espoir d'être nommés;

DECEPTION pour les collègue qui, scotchés au dernier échelon du premier grade de leur cadre d'emplois, n'auront toujours pas de possibilité, outre le concours s'il existe et si il est organisé, de développer un déroulement de carrière dans une même catégorie;

DECEPTION pour les collègues très nombreux dont la rémunération est au plus bas;

DECEPTION pour les collègues qui attendent une vraie validation de leurs acquis et de l'expérience (VAE);

DECEPTION sur l'absence de mesures en faveur de l'abaissement des quotas et des seuils;

DECEPTION pour tous ceux qui espéraient être enfin reconnus dans leurs missions de service public.

Comment peut-on qualifier un projet de satisfaisant sans volet social ?

Comment peut-on espérer rendre quelque chose de plus attractif sans mesure d'ordre social ?

Certes, il y aurait, nous dit-on, un deuxième volet, mais qu'en espérer au regard du premier ?

Dans l'attente d'un prochain épisode, je vous transmets l'expression de mes sentiments les meilleurs, amicaux et pleins d'espoir...

**Ne dit-on pas qu'espérer, c'est croire aussi !!!**

**DAÛY Jean-Michel  
Secrétaire Général National**